

PROJET PROSMIC - VOLET C
REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR
LA COMPTABILITE NATIONALE

N'DJAMENA : 11 au 22 mai 1998

POINTS SAILLANTS DES DISCUSSIONS

Point n°1 : introduction

Dans le cadre de l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux, un groupe de travail s'est réuni à N'Djamena, dans les locaux du CEFOD (Centre d'Etudes et de Formation pour le Développement), du 11 au 22 mai 1998.

Après quelques mots d'introduction prononcés par M. GBOSSA au nom du Directeur Général d'AFRISTAT, M. NGOTE GALI KOUTOU, Directeur Général adjoint p.i. du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire a prononcé le discours d'ouverture des travaux et souhaité plein succès aux délégués.

Le programme de travail a été discuté et adopté avec quelques amendements.

Point n°2 : objectifs et programme des travaux

M. Gbossa a rappelé les grandes lignes du projet PROSMIC dont l'un des volets concerne la mise au point de méthodes harmonisées d'élaboration des comptes de la nation. Le premier groupe de travail s'est réuni à Abidjan et regroupait les pays de l'UEMOA et la Mauritanie. Le groupe de travail de N'Djamena regroupe quant à lui les pays de la CEMAC, les Comores n'ayant pu participer. Un groupe conjoint de synthèse, réunissant l'ensemble des pays membres d'AFRISTAT, se réunira à Bamako en septembre prochain. D'autres réunions du même type seront programmées dans l'avenir.

Point n°3 : état des lieux

M. Métreau a fait le bilan des missions exploratoires réalisées au sein des Etats membres d'AFRISTAT. Cinq pays, pour des raisons diverses, n'ont pas été visités : la Guinée Bissau et la Mauritanie, le Congo, les Comores et la Guinée Equatoriale.

Les équipes de comptabilité nationale :

Beaucoup de responsables des services de comptabilité nationale ont estimé que leurs effectifs étaient insuffisants. Les effectifs sont le plus souvent jeunes, conséquence d'une rotation rapide des personnes. La jeunesse des comptables est un inconvénient dans la mesure où elle signifie une certaine inexpérience mais en contrepartie, ces jeunes comptables sont très souvent particulièrement dynamiques et ceci constitue probablement un atout déterminant pour l'avenir, pour autant que la rotation des effectifs ne soit pas trop rapide.

Les moyens matériels des équipes de comptabilité nationale :

Les services de comptabilité nationale disposent de moyens limités. Ainsi, il est souvent difficile de trouver les financements nécessaires à la réalisation de certaines enquêtes qui permettraient d'améliorer sensiblement la qualité des comptes, même lorsque ces enquêtes ne demandent pas des moyens importants.

Par contre, d'une manière générale, les moyens informatiques sont satisfaisants, et les logiciels utilisés assez récents. La formation des personnels est également satisfaisante, mais pourrait être encore améliorée.

Les méthodes d'élaboration des comptes :

Dans beaucoup de cas, le système de référence reste le SCN 68, avec souvent des emprunts plus ou moins importants au Système Elargi de Comptabilité Nationale français. Cinq pays sont d'ores et déjà passés au SCN 93 : il s'agit, dans l'ordre chronologique, de la République Centrafricaine, du Cameroun, du Mali, du Tchad et de la Côte d'Ivoire. On doit cependant constater que :

- * en RCA, les comptes ne sont pas complètement conformes au SCN 93,
- * au Mali et peut-être au Tchad, les équipes locales ont des difficultés, faute d'effectifs, à internaliser les nouvelles méthodes d'élaboration des comptes,
- * en Côte d'Ivoire, les comptes de la nouvelle base, selon le SCN 93, ne sont pas encore bouclés.

On a dans tous les pays une série de comptes définitifs et une série de comptes provisoires, entre lesquels s'intercale parfois une série intermédiaire. Ces comptes sont plus ou moins articulés entre eux, avec parfois une dichotomie complète entre les deux séries. Les comptes provisoires sont toujours à jour et sortent parfois très vite après la fin de l'année. Ceci est dû à la pression des institutions internationales : notamment le FMI et la Banque Mondiale. Cette pression n'existe pas pour les comptes définitifs et les retards sont alors plus ou moins importants. Il est arrivé que la série de comptes lourds soit abandonnée.

Les méthodes générales d'élaboration des comptes sont très variables d'un pays à l'autre. Au minimum, les services calculent le PIB par la production, en valeur courante et au prix de l'année précédente, avec un ERE global, également en valeur courante et aux prix de l'année précédente. Au mieux, on dispose d'un ensemble très étendu : équilibres ressources-emplois détaillés par produits, comptes de branches détaillés, TES en valeur courante, aux prix de l'année précédente et aux prix d'une année de base, comptes des secteurs institutionnels jusqu'au compte de capital, Tableau Economique d'Ensemble.

Même lorsque la méthode générale est identique, les méthodes détaillées d'élaboration des comptes sont assez diverses. Sans entrer dans le détail, on peut par exemple signaler :

- * les méthodes de détermination de la consommation finale de produits agricoles,
- * l'inclusion ou non des taxes sur la production dans la valeur de la production,
- * la prise en compte ou non de la valeur de la consommation de capital fixe dans la valeur de la production des administrations publiques,
- * les méthodes d'intégration de l'activité du secteur informel : enquêtes directes, enquêtes 1,2,3 ou estimations à partir de la Population Active Occupée...

Les thèmes sur lesquels les comptables nationaux ont souhaité travailler :

Lors des missions exploratoires, les comptables nationaux des différents pays visités ont indiqué les thèmes qu'ils jugeaient intéressants d'aborder. Ces thèmes sont les suivants :

- * les nouveautés introduites par le SCN 93 ;
- * les comptes de l'agriculture ;
- * les comptes de l'élevage ;
- * la production et la consommation finale des administrations publiques, leur Consommation de Capital Fixe, la cohérence avec le Tableau des Opérations Financières de l'Etat ;
- * le traitement de l'aide extérieure ;
- * le secteur informel : frontière, prise en compte...
- * le traitement de la recherche minière ;

- * le passage du nouveau plan comptable SYSCOA au compte intermédiaire des entreprises ;
- * le nouveau Plan comptable bancaire, le traitement des opérations de la BCEAO ;
- * le passage de la Balance des Paiements au compte du Reste Du Monde ;
- * le traitement des multinationales ;
- * le partage volume-prix dans les services ;
- * la protection sociale, le soutien des prix des produits agricoles, le traitement des travaux à façon...

Point n°4 : le SCN 93

AFRISTAT a consacré deux séances au SCN 93. Il s'agissait moins de présenter le nouveau SCN que d'insister sur les points qui pourraient éclairer le groupe de travail dans ses travaux. Les principaux aspects abordés ont donc concerné :

- * certains concepts : flux, stocks et règles d'enregistrement, règles de valorisation, moments d'enregistrement ;
- * la séquence des comptes des secteurs institutionnels ;
- * les opérations sur biens et services et les équilibres ressources - emplois ;
- * la mesure des volumes et des prix.

Point n°5 : organisation pratique des travaux

Les deux dossiers traités par le groupe de travail concernent l'agriculture et l'élevage, qui sont du reste les plus importants dans nos pays en terme de contribution au PIB.

Pour chaque dossier, les animateurs ont introduit le sujet en précisant les principaux points qui méritaient une attention particulière et pour lesquels il convenait de rechercher une position commune.

Les délégués ont ensuite disposé du temps nécessaire à un examen individuel des dossiers préparés par AFRISTAT. Ces dossiers, outre les recommandations du SCN sur les questions abordées, comportaient une description des méthodes utilisées dans les pays pour lesquels l'information était disponible.

Des sous-groupes de trois ou quatre personnes ont ensuite discuté des questions proposées.

Enfin, lors de réunions plénières, le groupe de travail a fait la synthèse des discussions menées en sous-groupes et tenté de dégager des solutions communes aux problèmes évoqués.

Les points saillants des discussions concernant l'agriculture et l'élevage sont présentés en annexes I et II.

Point n°6 : points divers

A la demande des délégués, certains problèmes particuliers ont été examinés, ce sont :

- * les difficultés rencontrées dans l'élaboration des comptes du secteur pétrolier ;
- * la filière bois ;
- * la mesure des échanges extérieurs de services de transport aérien et de services de télécommunication ;
- * l'exploitation informelle de mines d'or ;
- * les stocks de services.

Les discussions des délégués sont retracées en annexe III.